

SOMMAIRE

Conseil communautaire du 13 septembre 2023 - séance n°4

I.	Approbation du procès-verbal de la séance n°3 du 21 juin 2023	1
II.	FPIC 2023 : Répartition dérogatoire libre.	1-2
III.	Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations – institution de la taxe.	2
IV.	Transfert du projet de la construction d'une gendarmerie à l'OPAC 36.	2-3
V.	Travaux d'isolation extérieure de l'accueil de loisirs : choix de l'entreprise.	3
VI.	Transformation d'un poste de la filière administrative.	4
VII.	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.	4-5
VIII.	Exonération de la TEOM 2024 (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux.	5-8
XIV.	Communication des Vice-Présidents et informations.	9

Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry
Procès-verbal du conseil communautaire n° 04
Du 13 septembre 2023.

L'an deux mille vingt-trois le treize septembre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes du CHÂTILLONNAIS-en-BERRY (INDRE), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à CHÂTILLON-SUR-INDRE, sous la présidence de Monsieur Gérard NICAUD.

Date de la convocation : 6 septembre 2023.

Etaient présents : Gérard NICAUD, Marc ROUFFY, Alain BONAC suppléant de Jean-Marie BONAC, Béatrice LE GLOANNEC, Pierre BERTHOUMIEUX, Jean-Louis MEUNIER, Alain BOURIN, Françoise FAUCHON-VERDIER, Alain JACQUET, Brigitte BARCELO, Nelly BREMOND, Marie-Christine CHARPENTIER, Patrice COSSON, Joëlle DEPONT, Annette GARCEAULT, Christian GIRAULT, Christophe GIRAULT, Marie-Noëlle LEOURIER, Corine MOURÉ, Martiale POURNIN.

Avaient donné pouvoir :

Jacques CHARLOT, PV à Béatrice LE GLOANNEC,
Danielle BERTRAND, PV à Joëlle DEPONT.

Etait Excusé :

Martial GARÇAULT.

Etaient Absents :

Michel BRAUD, Alexandra MATTHEY, Bernard HOLLANDE.

Secrétaire de séance : Marc ROUFFY.

I : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE N°3 DU 21 JUIN 2023.

Aucune observation n'ayant été émise, le procès-verbal a été adopté à l'unanimité des membres présents.

II : FPIC 2023 : RÉPARTITION DÉROGATOIRE LIBRE.

Exposé :

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales a été mis en place en 2012 et consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et des communes moins favorisées.

Il rappelle que lors de la préparation du budget primitif 2023, au vu de la difficulté à équilibrer la section de fonctionnement, et après plusieurs réunions de travail avec la Directrice Générale des Services, les élus avaient accepté, à titre exceptionnel, de reverser la totalité du FPIC au profit de la communauté de communes. Cette décision a été entérinée à l'unanimité des membres présents lors du vote du budget primitif.

Après avoir détaillé les montants attribués à la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry, et à chaque commune membre, le Président propose, afin de renforcer la solidarité financière au profit de la communauté de communes, d'opter pour une répartition dérogatoire libre ci-dessous reproduite.

Communes Et EPCI	Prélèvement dérogatoire libre	Reversement dérogatoire libre
ARPHEUILLES	0 €	0 €
CHATILLON SUR INDRE	0 €	0 €
CLERE DU BOIS	0 €	0 €
CLION	0 €	0 €
FLERE LA RIVIERE	0 €	0 €
MURS	0 €	0 €
PALLUAU SUR INDRE	0 €	0 €
SAINT CYRAN DU JAMBOT	0 €	0 €
SAINT MEDARD	0 €	0 €
LE TRANGER	0 €	0 €
CDC DU CHATILLONNAIS EN BERRY (EPCI)	-103 026 €	172 863 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, sur avis favorable du Bureau ;

DÉCIDE d'opter pour la répartition dite dérogatoire libre ;

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération adoptée dans les conditions suivantes :

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : Monsieur Marc ROUFFY, Madame Françoise FAUCHON-VERDIER.

Monsieur ROUFFY, Maire de Palluau-sur-Indre, ajoute que sa commune a fait un effort pour la communauté de communes.

III : TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS – INSTITUTION DE LA TAXE.

Le Président expose les dispositions de l'article 1530 bis du code général des impôts permettant au conseil communautaire d'instituer une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La taxe Gemapi est un impôt local issu de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Elle est destinée à financer la compétence obligatoire de «la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ».

La délibération pour instituer cette taxe doit être prise avant le 1^{er} octobre de l'année N et celle pour fixer le montant du produit, avant le 15 avril de l'année N+1 pour être applicable la même année.

Le produit voté de la taxe est au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations dont l'EPCI.

Le produit de cette taxe doit être arrêté, dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant par an.

Vu l'article 1530 bis du code général des impôts, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, sur avis favorable du Bureau, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE d'instituer la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,

CHARGE le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

IV : TRANSFERT DU PROJET DE LA CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE A L'OPAC 36.

Exposé :

La communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry est dans l'incapacité financière de poursuivre le projet de construction de la gendarmerie conformément au courrier en date du 16 juin dernier qui a été adressé à la Préfecture ainsi qu'au Colonel du groupement de gendarmerie de l'Indre motivant les raisons de cette décision.

Une réunion de concertation a eu lieu le 7 juillet dernier entre le Colonel de gendarmerie accompagné de représentants, du directeur de l'OPAC 36 et de son directeur de développement, ainsi que d'un élu de la communauté de communes accompagné du directeur des services techniques, afin de connaître les possibilités de rétrocéder ce projet de construction à l'OPAC 36 conformément au décret n°2016 – 1884 du 26 décembre 2016. Afin de permettre à l'OPAC 36 de poursuivre cette opération, la communauté de communes doit lui rétrocéder une partie de la parcelle cadastrée AD 150 d'une superficie de 4 975 m² (pour partie) à un montant de 1 € symbolique (cf plan annexé).

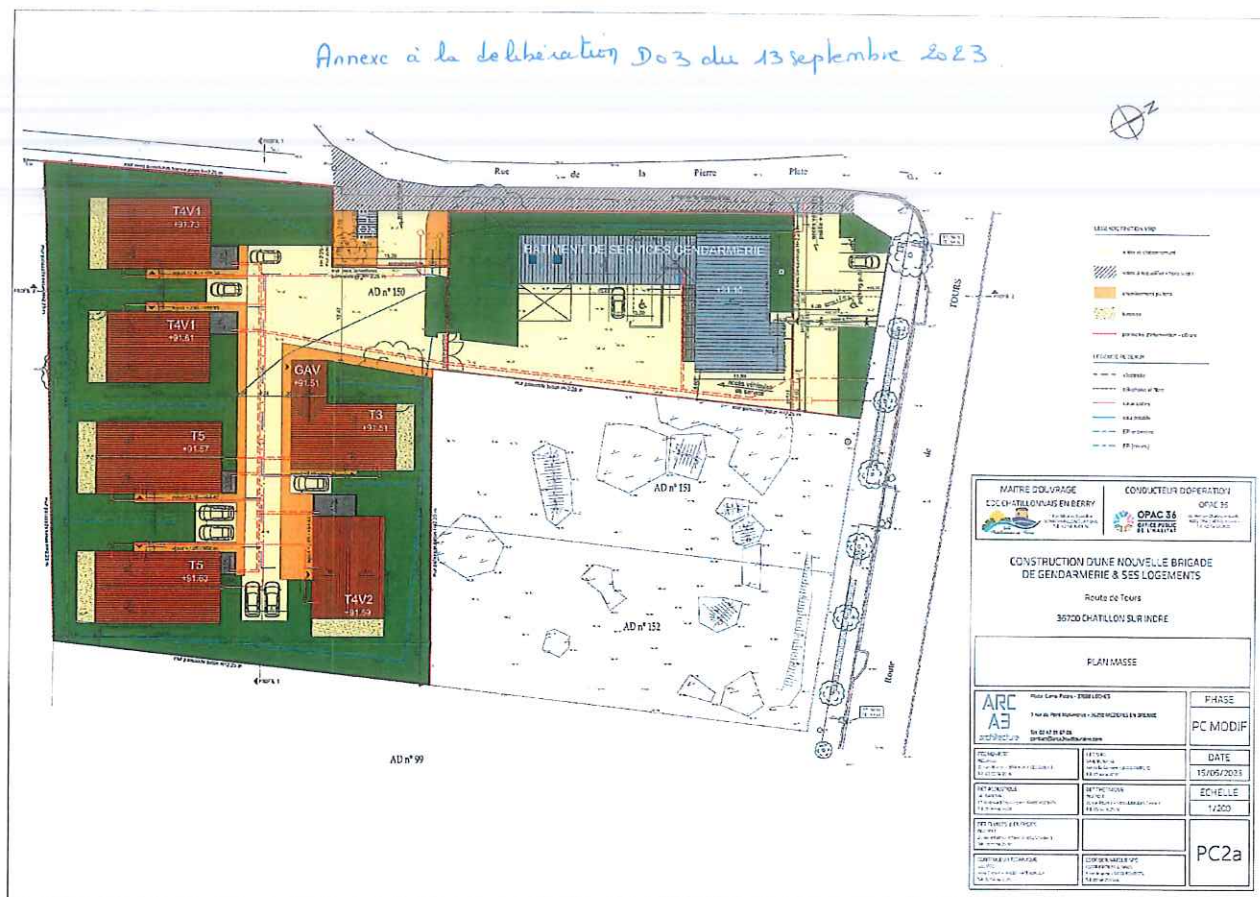
Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Communautaire, sur avis favorable du Bureau, à l'unanimité des membres présents,

ABANDONNE le projet de la construction de la gendarmerie ;

ACCEPTTE de rétrocéder à l'OPAC 36 une partie de la parcelle cadastrée AD 150 d'une superficie actuelle de 4 976 m² pour un montant de 1 € pour la construction de la brigade de gendarmerie comportant 6 sous-officiers et un gendarme adjoint volontaire ;

PRECISE qu'il convient de statuer sur l'emprise nécessaire à la future voie d'accès par un bornage qui sera à la charge de la communauté de communes ;

AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier (convention, acte notarié).



V : TRAVAUX D'ISOLATION EXTÉRIEURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS : CHOIX DE L'ENTREPRISE.

Une consultation relative à des travaux de mise en œuvre d'isolation thermique par l'extérieur du bâtiment accueillant le centre de loisirs à Châtillon-sur-Indre a été mise en ligne dans le cadre d'une procédure adaptée.

Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres dans les délais impartis. Il s'agit de l'entreprise SARL Loir et Cher Ravalement 6, route de Blois 41 130 BILLY.

Après l'analyse de l'offre, le Conseil Communautaire, sur avis favorable du Bureau, à l'unanimité des membres présents ;

DÉCIDE de retenir l'offre de la SARL Loir et Cher Ravalement 6, route de Blois 41 130 BILLY pour un montant de 120 000 € HT soit 144 000 € TTC ;

DONNE tous pouvoirs au Président ou au Vice-Président en charge des bâtiments et travaux pour le suivi de ce dossier et signature de tous documents à intervenir

VI : TRANSFORMATION D'UN POSTE DE LA FLIERE ADMINISTRATIVE.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.313-1 et L.332-8 ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuel de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Considérant que les besoins de service en matière de communication et d'administration générale s'accroissent et qu'un emploi permanent est nécessaire et justifié ;

Considérant que ces missions relèvent du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le tableau des effectifs ;

Le Conseil Communautaire, sur avis favorable du Bureau, à l'unanimité des membres présents décide ;

DE TRANSFORMER un poste d'adjoint administratif territorial non permanent à temps complet (contractuel) en un poste d'adjoint administratif territorial permanent à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2023 ;

DE METTRE à jour le tableau ;

AUTORISE le Président à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi ;

DIT que les crédits correspondants sont au budget.

VII : DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS LOCAUX.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-1-1, ainsi que les articles R.1111-1 A et suivants dans leur rédaction à venir au 1^{er} juin 2023,

VU la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (article 218),

VU le décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et notamment son article 1^{er} dont les dispositions entrent en vigueur le 1^{er} juin 2023,

VU l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,

CONSIDÉRANT que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local,

CONSIDÉRANT que le référent déontologue doit être désigné par délibération des organes délibérants avant le 1^{er} juin 2023,

CONSIDÉRANT que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences, que le référent déontologue ne peut être choisi parmi les personnes exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées un mandat d'élu local, ou n'en exerçant plus depuis au moins trois ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci,

CONSIDÉRANT que plusieurs collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou syndicats mixtes visés à l'article L. 5721-2 peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus par délibérations concordantes,

CONSIDÉRANT l'accord de la personne désignée,

Il est proposé de désigner une référente déontologue pour les élus de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry selon les modalités suivantes :

Article 1 – Désignation de la référente déontologue

Mme Armelle TREPPOZ

- Maître de conférences en droit public de l'Université d'Orléans,
- Responsable de plusieurs formations : master droit public, licence professionnelle marchés publics, diplôme universitaire collectivités territoriales,
- Directrice du Centre d'Enseignement Supérieur de Châteauroux (antenne de l'université d'Orléans),
- Enseignements et recherches universitaires en droit administratif, commande publique, droit des collectivités territoriales,

est nommée en qualité de référente déontologue des élus de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry, jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026. Au terme de cette durée, il peut être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de ses missions.

A la demande de la référente déontologue, il peut être mis fin à ses fonctions.

Article 2 – Modalités de saisine du référent

Le référent déontologue peut être saisi par tout élu local de la communauté de communes.

Le référent déontologue pourra être saisi directement par les élus, par voie écrite, de préférence par mail précisant dans son objet « Saisine du référent déontologue – Nom de la collectivité – Confidentiel ».

Toute demande fera l'objet d'un accusé de réception par le référent déontologue qui mentionnera la date de réception et rappellera le cadre réglementaire de la réponse.

Le référent étudiera les éléments transmis par l'élu, pourra demander des informations complémentaires (par écrit ou à l'oral) et pourra recevoir l'élu afin de préparer son conseil.

Article 3 – Modalités de délivrance du conseil

Le référent déontologue doit exercer sa mission en toute indépendance et impartialité. A cet égard, il ne peut recevoir d'injonctions extérieures.

Le référent communiquera l'avis à l'élu concerné dans un délai raisonnable et proportionné à la complexité de la demande, par écrit ou à l'oral, en fonction du souhait de l'élu concerné.

Les avis et conseils donnés par le référent déontologue demeurent consultatifs.

Article 4 – Rémunération du référent déontologue

Le référent déontologue est rémunéré par une indemnité de vacation dont le montant est fixé par dossier traité, conformément à l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local.

Cette indemnité sera versée par la communauté de communes.

Des frais éventuels de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge en cas de besoin dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publiques territoriale.

Entendu l'exposé et après délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

DÉSIGNE Mme Armelle TREPPOZ, référente déontologue pour les élus de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry ;

APPROUVE les modalités définies ci-dessus.

VIII : EXONÉRATION DE LA TEOM 2024 (TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES) POUR LES LOCAUX A USAGE INDUSTRIEL ET LES LOCAUX COMMERCIAUX.

Monsieur le Président expose au conseil communautaire les dispositions de l'article 1521-III. 1 du code général des impôts, qui permettent aux conseils communautaires ou aux organes délibérants de groupements de communes, lorsque ces derniers se sont substitués à leurs communes membres pour l'institution de la taxe d'enlèvements des ordures ménagères, de déterminer annuellement le cas où les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux peuvent être exonérés.

La liste des établissements exonérés doit être affichée à la communauté de communes.

La liste des établissements exonérés doit être affichée à la communauté de communes.

Monsieur le président explique que les professionnels dispensés concernés ont recours à un prestataire privé et que les autres seront assujettis à la redevance spéciale des déchets ménagers.

Le conseil communautaire, sur avis favorable du Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ;

DÉCIDE d'exonérer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, conformément aux dispositions de l'article 1521-III. I du code général des impôts, les locaux à usage industriel, les locaux commerciaux, et les locaux à usage des administrations, établissements publics et parapublics, dont la liste est annexée à la présente délibération.

Cette exonération annuelle est appliquée pour l'année d'imposition 2024.

CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Liste 1 : Artisans, commerçants, bâtiments communaux, publics et parapublics

Communes	Occupant/Nom commercial	Numéro	Adresse	Références cadastrales	
ARPHEUILLES	SCEA TEVA		LES PENSIÈRES	AX 57 - 58	
ARPHEUILLES	MAIRIE ANCIENNE ECOLE	6	PLACE DE L'EGLISE	AD 194	Bâtiments communaux
ARPHEUILLES	GRANGE	1	ROUTE DE L'OZANCE	AD 184	Bâtiments communaux
ARPHEUILLES	EGLISE			AD 92	Bâtiments communaux
ARPHEUILLES	SALLE DES FÊTES	8	PLACE DE L'EGLISE	AD 81	Bâtiments communaux
ARPHEUILLES	LOCAL TECHNIQUE CRECHET	10	PLACE DE L'EGLISE	AD 82-83	Bâtiments communaux
ARPHEUILLES	LOCAL TECHNIQUE LE POTEAU	6	ROUTE DU LAVOIR	AD 225	Bâtiments communaux
ARPHEUILLES	MADAGAR COMMUNAL	9	ROUTE DE L'OZANCE	AD 125	Bâtiments communaux
ARPHEUILLES	LAVOIR		ROUTE DU LAVOIR	AD 159	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	ANA RENAULT	30	RUE DES SABLES DE BEAUREGARD	AC 174	
CHATILLON SUR INDRRE	CHARPENTIER MICHEL	4	RUE DE LA VARENNE	AC 241	
CHATILLON SUR INDRRE	GROUPAMA	1	PLACE JOHN STEWART DE BUCHAN	AM 44	
CHATILLON SUR INDRRE	RENCONTRE AVEC LE PATRIMOINE RELIGIEUX	10	PLACE JOHN STEWART DE BUCHAN	AM 97	
CHATILLON SUR INDRRE	O.P.L.	HERVIER	ZI BEAUREGARD	AC 204	
CHATILLON SUR INDRRE	BERRY AMBULANCE	6	RUE BAUDOIT	AI 177	
CHATILLON SUR INDRRE	DEPARTEMENT DE L'INDRE	67	ROUTE DE TOURS	AE 31	
CHATILLON SUR INDRRE	GENDARMERIE NATIONALE	1	PLACE DE LA RESISTANCE	AI 148	
CHATILLON SUR INDRRE	ASSURANCES AXA	20 BIS	RUE GRANDE	AM 330	
CHATILLON SUR INDRRE	AUBERGE DE LA TOUR	2	ROUTE DU BLANC	AM 85	
CHATILLON SUR INDRRE	A LA FAIM DU MONDE	2	RUE DE SAVOIE	AM 155 AM 245	
CHATILLON SUR INDRRE	CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE D'HERBAULT	66	ROUTE DU BLANC	BL 167	
CHATILLON SUR INDRRE	FIDALTY SABL	36	RUE GRANDE	AM 28	
CHATILLON SUR INDRRE	CAFÉ DES SPORTS	2	ROUTE DE TOURS	AM 56	
CHATILLON SUR INDRRE	CAISSE D'ÉPARGNE	33	BOULEVARD DU GÉNÉRAL LECLERC	AM 215	
CHATILLON SUR INDRRE	CANTINE DES ÈPENS	50	Mairie RUE GRANDE	AM 192	Pour mémoire. Bâtiment communal. location
CHATILLON SUR INDRRE	BICA EYFERTISE COMPTABLE	3	RUE GRANDE	AM 251	
CHATILLON SUR INDRRE	CLUSÉAU	FREDERIC	ROUTE DE CHATEAUROUX	AM 14	
CHATILLON SUR INDRRE	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	35	RUE GRANDE	AM 199	
CHATILLON SUR INDRRE	LUTHIER ET PÉPIN MAILLET	18	ROUTE DE TOURS	AM 213	
CHATILLON SUR INDRRE	FAMILLES RURALES	10	RUE ALAIN FOURNIER	AI 81	Pour mémoire. Bâtiment communal. location
CHATILLON SUR INDRRE	SAINT JOSEPH	29	RUE DE BELLEVUE	AK 06	
CHATILLON SUR INDRRE	GARAGE LES CHATILLONNES	72	ROUTE DE CHATEAUROUX	ZA 298	
CHATILLON SUR INDRRE	INSTITUT DE BEAUTE SOPHIE	Eu Ellyse Beauté	RUE GRANDE	AM 320	
CHATILLON SUR INDRRE	LA POSTE	Code 360450	BOULEVARD DU GÉNÉRAL LECLERC	AK 235	
CHATILLON SUR INDRRE	LA PROMENADE	63	RUE GRANDE	AM 001	
CHATILLON SUR INDRRE	SCP LES BARBARINES	60 Bis	ROUTE DE CHATEAUROUX	ZA 339	
CHATILLON SUR INDRRE	PAQUET ASSURANCES	MMA	RUE GRANDE	AM 33	
CHATILLON SUR INDRRE	BOUCHERIE - CHARCUTERIE PARADIS	58	PLACE DE LA LIBERATION	AM 253	
CHATILLON SUR INDRRE	PHARMACIE POITEVIN	61	RUE GRANDE	AM 68	
CHATILLON SUR INDRRE	PHARMACIE POITEVIN	63	RUE GRANDE	AM 216	
CHATILLON SUR INDRRE	SALON	GERALDINE	PLACE DE LA LIBERATION	AM 217	
CHATILLON SUR INDRRE	HERET FRERES	37	ROUTE DE TOURS	AM 39	
CHATILLON SUR INDRRE	TRAN SAXIA	18	ROUTE DE TOURS	AI 50 et AI 228	
CHATILLON SUR INDRRE	MARTEAU SA	10	RUE JOLIOT CURIE	AI 156	
CHATILLON SUR INDRRE	JOENNÉV-HENON	37	ROUTE DE TOURS	AI 229	
CHATILLON SUR INDRRE	B.C.P.E	40	BOULEVARD DU GÉNÉRAL LECLERC	AM 104	
CHATILLON SUR INDRRE	LE MARGINAL	15	RUE DE BELLEVUE	AK 159	
CHATILLON SUR INDRRE	VERT EMERAUDE	4	ROUTE DE TOURS	AM 216	
CHATILLON SUR INDRRE	BOULANGERIE TOURNELLE	3	RUE JEAN LURCAT	AK 27	
CHATILLON SUR INDRRE	SAUR	15	ROUTE DU BLANC	AK 66	
CHATILLON SUR INDRRE	MAG	FORMATION	PLACE DE LA LIBERATION	AM 35	
CHATILLON SUR INDRRE	BRUNET	33	RUE DES PONTS	AP 167 et AP 168	
CHATILLON SUR INDRRE	NODDE	5	RUE GRANDE	AM 193	
CHATILLON SUR INDRRE	EPIC CENTRE	SEVERINE	ROUTE DU BLANC	AL 9	
CHATILLON SUR INDRRE	VIAND	GROUPE AXEPREAL	RUE DU NORD	AM 21	
CHATILLON SUR INDRRE	CREDIT AGRICOLE	36	BELLEUE	VI 12	
CHATILLON SUR INDRRE	EX ECOLE JULES FERRY - SAPE REP	DU CENTRE OUEST	ROUTE DE TOURS	AM 111 - AM 194 - AM 193 - AM 108	
CHATILLON SUR INDRRE			BOULEVARD DU GÉNÉRAL LECLERC	AM 110	
CHATILLON SUR INDRRE			RUE EDOUARD BRANLY	AK 38	
CHATILLON SUR INDRRE				AM 151 - AX 150	Pour mémoire. Bâtiment communal
CHATILLON SUR INDRRE	LE PADDOCK	6	RUE DU NORD	AM 24	
CHATILLON SUR INDRRE	MA PETITE EPICERIE	41	RUE GRANDE	AM 377	
CHATILLON SUR INDRRE	MEGOT 2 FILLES	27	RUE GRANDE	AM 195	
CHATILLON SUR INDRRE	COLOSO	62	ROUTE DE TOURS	AM 115	
CHATILLON SUR INDRRE	TAPISSERIE ART DESIGN	75	ROUTE DU BLANC	ZA 257	
CHATILLON SUR INDRRE	ATELIERS LEON PLAN	11	RUE JEAN LURCAT	AI 117 - AI 282 - AI 255 - AI 103 - AI 257	
CHATILLON SUR INDRRE	DISTRICULTURE	1	RUE BELLEMAIN		
CHATILLON SUR INDRRE	AUDILAS	SAS	RUE GRANDE	AM 142	
CHATILLON SUR INDRRE	HAPPY	DOG	RUE GRANDE	AN 210 - AN 209	
CHATILLON SUR INDRRE	FERME ET JARDIN		ROUTE DU BLANC	BL 179 - BL 178	
CHATILLON SUR INDRRE	MON MARCHÉ GOURMAND	1-3	RUE GRANDE	AM 279 - AM 394 - AM 395	
CHATILLON SUR INDRRE	POITEVIN MENUSERIE	M. POITEVIN CORENTIN	RUE DES SABLES DE BEAUREGARD	AC 24	
CHATILLON SUR INDRRE	SKAR OPTIC	LES LUNETTES D'ALICIA	RUE GRANDE	AM 154	
CHATILLON SUR INDRRE	TALLEY	FLORENT	RUE DES SABLES DE BEAUREGARD	AC 222	Pour mémoire. Bâtiment intercommunal. vte oct 2013
CHATILLON SUR INDRRE	AMBULANCE POTTIER	33	RUE DES SABLES DE BEAUREGARD	AC 175	
CHATILLON SUR INDRRE	DECHENE	JOATHAN	GRELET	ZV 11	
CHATILLON SUR INDRRE	LIBRAIRIE PRESSE LISABOS GRIGNON	LIBRAIRIE DAMIEN	RUE GRANDE	AM 200	
CHATILLON SUR INDRRE	PHARMACIE SAUDEVON	1	PLACE DE LA RESISTANCE	AN 217	
CHATILLON SUR INDRRE	O PTIT MARCHÉ	60 TER	ROUTE DE CHATEAUROUX	ZA 300	
CHATILLON SUR INDRRE	MULLER	DAVID	RUE GRANDE	AM 214	
CHATILLON SUR INDRRE	SAR. BEN COURATIN Julien	59	RUE DES SABLES DE BEAUREGARD	AC 224	Pour mémoire. Bâtiments intercommunal. location
CHATILLON SUR INDRRE	HELENE ET SES PIZZAS	42	PLACE DU CHAMP DE FOIRE	AI 105	Pour mémoire. Bâtiment communal
CHATILLON SUR INDRRE	FLEURS D'ICI ET D'AILLEURS	9	PLACE DE LA LIBERATION	AM 38	Pour mémoire. Bâtiment communal
CHATILLON SUR INDRRE	SCIOCTAVE / GROUPE FILLOU	7	RUE PENAS	AI 68	Pour mémoire. Bâtiment communal
CHATILLON SUR INDRRE	LES CAOUTCHOUC DU BERRY	31	RUE DES PONTS	AP 165	Pour mémoire. Bâtiment communal
CHATILLON SUR INDRRE	LECLERC DRIVE	60	ROUTE DE CHATEAUROUX	ZA 300	
CHATILLON SUR INDRRE	AIRE DE CAMPING		RUE DU MOULIN		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	MECA-PRECIS		ZI BEAUREGARD		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	POURRIER PROTON	Mécanique De Précision	RUE DES SABLES DE BEAUREGARD		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	TRANSPORT HUGUET		ZI BEAUREGARD		Certificat non production ééch
CHATILLON SUR INDRRE	COLLEGE JOLIOT CURIE		RUE JOLIOT CURIE		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	CHAUSSON	MATERIAUX	RUE DES SABLES DE BEAUREGARD		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	AFLEX		ROUTE DU BLANC		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	INTERMARCHÉ		RUE JEAN LURCAT		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	BRICOMARCHÉ		RUE JEAN LURCAT		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	LEGRAND FUNERPLUS	60 Bis	ROUTE DE TOURS		Certificat non production ééch
CHATILLON SUR INDRRE	SNP PARIBAS	33	ROUTE DE TOURS		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	HORTAL	DE CHATILLON SUR INDRRE	AVENUE DE VERDUN		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	JULIEN	PHILIPPE	ROUTE DE MEZIERES		Certificat non production ééch
CHATILLON SUR INDRRE	CVC		AVENUE DE VERDUN		Contrat Entreprise
CHATILLON SUR INDRRE	ALLIANZ	ASSURANCE	ROUTE DE TOURS		Certificat non production ééch
CHATILLON SUR INDRRE	GUILLOT	SOPHIE	RUE GRANDE		Certificat non production ééch
CHATILLON SUR INDRRE	ATELIERS MUNICIPAUX		AVENUE DE VERDUN	AD 149	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	CAMPING		RUE DU MOULIN DE LA GRANGE	AM 59	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	ANNÉE DU CAMPING	2		AP 172	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	SANTAFAIRES DU CAMPING			AM 18 - AP 172	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	CLUB HOUSE TENNIS	8	RUE ALAIN FOURNIER	AI 60	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	DÉPÔT INSALUBRE	18	AVENUE DE VERDUN	AI 63	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	LAVOIR DU CHAMP DE FOIRE		RUE BERNARD LOUVET	AI 106	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	GYMNASSE - STADE - TRIBUNES - VESTIAIRES - BUQUETTES - ANCIEN LOCAL DES MAJORETTES		RUE JOLIOT CURIE	AI 157	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	SALLE TIVOLI - ANCIENS ATELIERS - LOGEMENT MERY		RUE BERNARD LOUVET	AM 284 - AK 28	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	TANNIBURE - VELO CLUB	7	ROUTE DE CHATEAUROUX	AL 7	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	BÂTIMENT DE LA SAUR	60	ROUTE DE CHATEAUROUX	AL 62	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	CAVE		SAINTE ANTOINE	AL 107	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	MAISON		ROUTE DU BLANC	AL 194	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	CHÂTEAU D'EAU		RUE PASTEUR	AL 293	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	GRANGE	50	RUE GORÉE	AM 74	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	SALLE JEANNE DE FRANCE	9	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 77	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	IMMEUBLE FAMILLE CHENE	11	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 81	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	MÉDIATHÈQUE-CHAPELLE-FRÉAUX	10	PLACE JOHN STEWART DE BUCHAN	AM 97	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	MAISON DE PAYS - ANCIEN RELEUR	3 ET 5	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 265	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	BÂTIMENT - ÉPICERIE SOLIDAIRE - SALLE DU MÔRIER	2 BIS	RUE DU MURIER	AM 275 - AM 277	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	CHÂTEAU	4	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 284	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	SALLE PIERRE DE LA BROUSSE - EX-CANTINE	8	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 286	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	GARAGE DU LION D'OR	1	PLACE DU LION D'OR	AM 309	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	PRESBYTÈRE - CHAPELLE	27 BIS	PLACE DU MONSIEUR LENOIR	AM 313	Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	ANNEXE GARAGE PRESBYTÈRE				Bâtiments communaux
CHATILLON SUR INDRRE	COMPLÈMENT GARAGE MARTEAU	1	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU (LOT 1)	AM 343	Bâtiments communaux

IATILLON-SUR-INDRE	COMPLÈMENT GARAGE MARTEAU		1	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU (LOT 1)	AM 355	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	GARAGE MARTEAU		1	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 356	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	ÉCOLE COSNIER		1	PLACE HENRI COSNIER	AN 192	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		3	RUE MAURICE DAVAILLON	AN 196	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	SALLE SAINT NICOLAS		4	PLACE HENRI COSNIER	AN 196	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		1 BIS	RUE MAURICE DAVAILLON	ZH 197	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	MAISON DES ASSOCIATIONS		9	RUE DES PONTS	AO 125	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	PISCINE - WC PUBLICS			RUE BASSE	AP 169	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	BUREAU CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS			LE PORTEAU	ZW 21	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	EX ÉCOLE JULES FERRY - ALCH		1	RUE EDOUARD BRANLY	AK151 - AK 150	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	HÔTEL DE VILLE		50	RUE GRAND	AM 221 - AM 222 - AM 223	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	PAVILLON DU TOURISME - WC PUBLICS			BOULEVARD DU GENERAL LECLERC	AI 105	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	TOUR DE CÉSAR			PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 254	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	STATION D'ÉPURATION			LEVÉE DES PONTS	AP 167 - AP 168	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	WC PUBLICS			RUE ISOIRE	AM 81	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	WC PUBLICS			BOULEVARD DU GENERAL LECLERC	AK 61	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	LAVOIR DU JARDIN PUBLIC			ROUTE DE BLOIS	AL 10	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	LAVOIR ROUTE DU TRANGER			SAINTE MARTIN DE VERTOU	VA 40	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	LAVOIR ROUTE DE SAINT CYRAN (RD)			LES COCHETS	ZI 9	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	ÉGLISE			PLACE DE L'ÉGLISE	AM 7	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	BÂTIMENT			ROUTE DE BLOIS (PLACE)	AM 136	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	CHÂTEAU		6	PLACE DU VIEUX CHÂTEAU	AM 285	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	PETITE TOUR			RUE MARGUERITE BOURRON	AM 329	Bâtiments communaux
IATILLON-SUR-INDRE	BÂTIMENT			RUE DU MOULIN DE LA GRANGE	AN 126	Bâtiments communaux
ERE-DU-BOIS	CENTRE OUEST CEREALES		2	LA BRANDE DE LA VERREYRE	AW 0101 et AW 099	Bâtiments communaux
ERE-DU-BOIS	LOCAL			RUE DES IRIS	AY 0067	Bâtiments communaux
ERE-DU-BOIS	SALLE DES FÊTES + ATELIER COMMUNAL				AY 0048	Bâtiments communaux
ERE-DU-BOIS	MAIRIE				AY 0049/0051/0052	Bâtiments communaux
ERE-DU-BOIS	SALLE DES ASSOCIATIONS				AY 0050	Bâtiments communaux
ERE-DU-BOIS	ATELIER COMMUNAL				AY 0160	Bâtiments communaux
ERE-DU-BOIS	ATELIER COMMUNAL				AY 0122	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	CABINET MEDICAL		10	RUE DE LA GARE	AM 117	Pour mémoire. Bâtiment communal
ION-SUR-INDRE	CABINET INFIRMIERS		10	RUE DE LA GARE	ZI 118	Pour mémoire. Bâtiment communal
ION-SUR-INDRE	MAHUTEAU	VINCENT	29	RUE DE LA REPUBLIQUE	AK 267 ET AK 268	
ION-SUR-INDRE	CANTINE SCOLAIRE	DE CLION	5	AVENUE DU CHATEAU DE LISLE SAVARY	AM 208	
ION-SUR-INDRE	ALIMENTATION GENERALE		4	RUE DE LA GARE	AM 104	
ION-SUR-INDRE	LA POSTE	CODE 360550	2	RUE JULES PARISE	AI 123	Pour mémoire. Bâtiment communal
ION-SUR-INDRE	LION	PASCAL	1	LUCHE	ZM 236 et ZM 237	
ION-SUR-INDRE	D'ENFANTS		6	RUE JULES PARISE	AI 127	
ION-SUR-INDRE	L'EPIS-TÊTE		7	RUE DE LA GARE	AM 101	
ION-SUR-INDRE	PHARMACIE	DE CLION	4	RUE DU MAIL	AM 88	
ION-SUR-INDRE	CARROSSERIE LECOMTE	Gregory	53	RUE DE LA REPUBLIQUE	AK 205 - AK 205 - AK 252 - AK 206 - AK 273 - ZH 89 - ZH 90 et ZH 105	
ION-SUR-INDRE	TRANSAXIA		9 BIS	RUE DE LA REPUBLIQUE	AK 263	
ION-SUR-INDRE	HUILERIE VIGEAN		11	RUE DES VARENNES	ZV 564 - ZV 553 - ZV 545 et ZV 209	
ION-SUR-INDRE	TAXI DE CLION		27	RUE NATIONALE	AI 107	
ION-SUR-INDRE	POLE MARTING		2	LE BREUIL AUX GITTONS	ZB 159	
ION-SUR-INDRE	LABORATOIRE RIBREAU		9	RUE NATIONALE	AI 113	
ION-SUR-INDRE	RAVAL	DECO	3	RUE DE LA GARE	AM 195	
ION-SUR-INDRE	MARTIN	ANGEL	3	RUE DE LA GARE	AM 103	
ION-SUR-INDRE	RABOT DES BOIS		2	MAUBERT	ZP 68	
ION-SUR-INDRE	EARL DE TESSON	Monseigneur VERHELST	1	TESSON	ZV 184	
ION-SUR-INDRE	CHILLOUX	VIRGINIE	5	RUE DE LA REPUBLIQUE	AK 179	
ION-SUR-INDRE	DAGAUT	FRERES	25 BIS	RUE LIMOUDINE	AI 300	Pour mémoire. Bâtiment communal
ION-SUR-INDRE	GAEC DE BIOUGE		1	BOUGES	ZT 135	
ION-SUR-INDRE	MSB	M. CHESNET JEAN-PIERRE	4	ZONE ARTISANALE DE LA VALLEE DE MARTEAU	ZN 234	
ION-SUR-INDRE	E.H.P.A.D.	DE CLION SUR INDR	12	RUE DU MAIL		Contrat Entreprise
ION-SUR-INDRE	FOUCHER	JEAN FRANCOIS	24 BIS	RUE DE LA REPUBLIQUE		Certificat non production déch
ION-SUR-INDRE	PIERRE	ELODIE	10	RUE DE LA GARE		Certificat non production déch
ION-SUR-INDRE	JEAN HERVE		24 TER	RUE DE LA REPUBLIQUE		Certificat non production déch
ION-SUR-INDRE	CHATEAU DE LISLE SAVARY			CHATEAU DE LISLE SAVARY		
ION-SUR-INDRE	MAIRIE + LOCAL TECHNIQUE DERRIERE MAIRIE		2	PLACE DE LA MAIRIE	AI 119	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	PRESBYTERE			RUE JULES PARISE	AI 123	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	BIBLIOTHEQUE		5	RUE JULES PARISE	AI 163	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	LOCAL DES SERVICES TECHNIQUES		18	RUE JULES PARISE	AI 355	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	HANGAR COMMUNAL		18	RUE JULES PARISE	AI 291	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	CASERNE DES SAPEURS POMPIERS		1	RUE DU PARC	AI 401 ET AI 400	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	SALLE DES FÊTES + GARAGE DERRIERE			RUE DE LA RENTE	AI 157	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	SALLE DES ASSOCIATIONS			RUE DE LA RENTE	AI 62	Bâtiments communaux
ION-SUR-INDRE	SALLE DES SENIORS			RUE DE LA RENTE	AI 62	Bâtiments communaux

CLION-SUR-INDRE	SALLE DES ATELIERS			RUE DE LA RENTE	AI 62	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	SALLE DE MUSIQUE			RUE DE LA RENTE	AI 62	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	LOCAL COMITE DES FETES		5	RUE NATIONALE	AI 120	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	LOCAL CLUB PHOTO		7	RUE NATIONALE	AI 114	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	ÉGLISE + CHAPELLE DE VARVE			LE BOURG	AI 167	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	LOCAL TECHNIQUE + STATION D'ÉPURATION			L'ABATTOIR	ZE 156	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	VESTIAIRES			RUE FLANDRES DUNKERQUE	AM 208	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	WV AIR DE REPOS RD 943			RD 943 RUE DES VARENNES	ZE 49	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	GROUPE SCOLAIRE		5	AVENUE DU CHATEAU DE LISLE SAVARY	AM 208	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	SALLE FLANDRES DUNKERQUE		2 BIS	RUE FLANDRES DUNKERQUE	AM 208	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	LOCAL (VDS)		5	PLACE DU 8 MAI	AM 81	Bâtiments communaux
CLION-SUR-INDRE	BÂTIMENT FUTUR BAR RESTAURANT (2023)		3	PLACE DU 8 MAI	AM 82	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	CAFÉ DES SPORTS		17	RUE NATIONALE	AD 0139	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	NOUVELLE BTE	CONTRITO KEVIN	21	ROUTE DE TOURS	ZE 0265	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	DECHENIE	THÉRY	15	ROUTE DE CHATILLON	AE 0150	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	CRESPIN	FRANCOIS	25	ROUTE DE CHATILLON	AE 0145	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	GAEC DE	VAUTOURNON		VAUTOURNON	AE 0332 - AE 0333 et AE0246	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	PARC DE LA REVILLE		1	LA REVILLE	ZN 0151 et ZN 0152	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	LA MAISON DE L'INFORMATIQUE	Net Works PC Service	1	RUE NATIONALE	AD 0170	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	SASSIER ENTREPRISE	M. SASSIER Romain		LA FORGE	AX 0176 - AX 0054 - AX 0055 - AX 0056	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	PASQUER	LUDOVIC		GRAND FOND	ZT 0026	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	PATRICIA MATHIEU CAILLER		29	RUE NATIONALE	AD 0129	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	L'INSOITE		22	RUE NATIONALE	AD 221	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	ALLIANCE NEGOCIE		26	ROUTE DE TOURS	ZE 0154	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	GAEC LA BATAILLERIE			LA BATAILLERIE		Contrat Entreprise
FLÈRE-LA-RIVIERE	MAIRIE		2	RUE NATIONALE	AD 0179	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	SALLES DES FÊTES		2	RUE NATIONALE	AD 0179	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	SALLE DES ASSOCIATIONS		4	RUE NATIONALE	AD 0178	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	SALLE DES ANCIENS		2	RUE DU 11 NOVEMBRE	AD 0121	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	TIERS LIEU		21	RUE NATIONALE	AD 0137	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	HANGAR COMMUNAL		26	RUE NEUVE	ZE 0268	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	AIRE DE LOISIRS			ÉTANG	AE 0324	Bâtiments communaux
FLÈRE-LA-RIVIERE	STADE				ZH 0120	Bâtiments communaux
LE TRANGER	PIZZ & DELICES		7	ROUTE DE PÉREUX	AR 0041	Bâtiments communaux
LE TRANGER	BLANCHET		26	ROUTE DE CHATILLON	AR 8	Bâtiments communaux
LE TRANGER	MAIRIE		5	RUE DE CHATILLON	AR 0077	Bâtiments communaux
LE TRANGER	SALLE DES FÊTES ET GARAGES SERVICES TECHNIQUES		7	RUE DE CHATILLON	AR 0076	Bâtiments communaux
MURS	MAIRIE ET SALLE DES FÊTES		5	PLACE SAINT HILAIRE	AE 0068	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	CANTINE SCOLAIRE		30 A	RUE DE VERDUN	AP 0201	Pour mémoire. Bâtiment communal
PALLUAU-SUR-INDRE	LES GLYCINES		28	AVENUE DE LA GARE	AR 0224	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	VILLERET BERNARD SARL		30	RUE DU LAVOIR	BD 0455	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	SAINTE SÚLPICE DE PALLUAU		13	RUE DES PRUNUS	AK 0233	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	SOUVERAIN PATRICK			LA CHARTRIE		
PALLUAU-SUR-INDRE	AU MARCHÉ DE VALERIE		20	RUE BASSE	160 m² sur la BD 0168	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	PETIT	JEROME	30	RUE BASSE	50 m² sur la BD 0161 et 120 m² sur la BD 0160	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	LE SAINT LAURENT		22	RUE BASSE	97 m² sur la BD 0168	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	MASSICARD	Bestrice	6	COUREVÈVE	AN 0044	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	PHILIPPON	Océlie	5	CHEMIN DE LA BRANDE	AX 0359	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	MAIRIE		32	RUE DE VERDUN	BD 0326	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	ATELIERS COMMUNAU				BD 0325	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	ÉCOLE		30	RUE DE VERDUN	BD 0227	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	OFFICE DE TOURISME		19	PLACE FRONTENAC	BD 0093	Bâtiments communaux
PALLUAU-SUR-INDRE	CENTRE COCO CULTUREL		30	RUE DE VERDUN	AP 0201	Bâtiments communaux
ST-CYRAN-DU-JAMBOT	LE PETIT SAINT CYRAN		11	RUE SAINT ELOI	AE 023	Bâtiments communaux
ST-CYRAN-DU-JAMBOT	CAILLER	CEORIC	11	ROUILLE COUTEAU	ZH 002	Bâtiments communaux
ST-CYRAN-DU-JAMBOT	L.E.A.P. SAINT CYRAN			ROUTE DE CHATILLON		Contrat Entreprise
ST-CYRAN-DU-JAMBOT	MAIRIE		6	ROUTE DE CHATILLON	AB 204	Bâtiments communaux
ST-CYRAN-DU-JAMBOT	LOCAL TECHNIQUE				ZL 030	Bâtiments communaux
ST-CYRAN-DU-JAMBOT	SALLE DES FÊTES				AB 035	Bâtiments communaux
SAINTE-MEDARD	MAIRIE			LE BOURG	ZC 0028	Bâtiments communaux
SAINTE-MEDARD	LOCAL TECHNIQUE				ZE 0001	Bâtiments communaux

IX : COMMUNICATION DES VICE-PRÉSIDENTS ET INFORMATIONS.

Monsieur le Président informe les élus que les administrés commencent à recevoir leur taxe foncière.

Il fait un retour sur le forum des associations communautaires : sur les 43 associations représentées, 34 à destination de Châtillon-sur-Indre, 2 de Cléré-du-Bois, 4 de Clion-sur-Indre, 1 de Murs, 1 de Palluau-sur-Indre et 1 de Saint-Médard.

Monsieur ROUFFY, Vice-Président en charge de l'environnement fait un point rapide sur l'implantation de la future déchèterie et travaille avec sa commission et les services sur la mise en place des biodéchets.

Madame LE GLOANNEC, Vice-Présidente, en charge de la jeunesse et de la petite enfance donne le bilan des centres de loisirs pour la période estivale :

- Clion-sur-Indre : 32 enfants pendant 3 semaines ;
- Châtillon-sur-Indre : 80 enfants par semaine en moyenne.

Elle transmet les chiffres de la piscine durant l'été : 4 300 entrées en 2023 contre 4 700 en 2022, avec une fermeture de 2 jours par semaine cette année.

A noter une augmentation de la fréquentation les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

Elle précise que la semi-nocturne du vendredi n'a pas été concluante.

Madame LE GLOANNEC rappelle que vendredi 6 octobre la piscine fêtera ses 30 ans avec diverses animations.

Monsieur MEUNIER, Vice-Président, en charge du développement économique informe le conseil communautaire que le groupe LEBOEUF-FILLON, s'est installé à l'ancien Netto et qu'il a racheté l'entreprise JOENNEY-HENON.

Ce groupe compte actuellement 65 plombiers sur différentes communes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée 21h40


Le Président,



Gérard NICAUD



Le Secrétaire



Marc ROUFFY